



Déclaration de nullité

des actions nominatives détenues par le public et

Décotation

de toutes les actions nominatives d'une valeur nominal de CHF 30 achacune de Technomag SA, Cham

Base	Par jugement du 21 janvier 2010, le tribunal cantonal du canton de Zoug a annulé les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 30 chacune de Technomag SA („Technomag“ jadis Métraux Services SA), détenues par le public, sur la base de l'art. 33 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières („LBVM“). Une indemnité sera versée aux détenteurs des actions nominatives de Technomag annulées sur la base du prix offert dans le cadre de l'offre publique d'acquisition du 24 juin 2009 de Swiss Automotive Group AG, Cham.
Indemnisation	Une somme de CHF 112.00 net en espèces sera payée pour chaque action nominative de Technomag.
Versement de l'indemnité	Les banques depositaires procéderont, en date du 18 février 2010, à la radiation des actions nominatives de Technomag annulées contre le versement de l'indemnité aux déposants.
Frais et taxes	Le versement de l'indemnité pour les actions nominatives de Technomag annulées, qui sont déposées auprès de banques domiciliées en Suisse, s'effectue sans frais.
Déclaration de nullité	Le jugement du tribunal cantonal du canton de Zoug est exécutoire.
Négoce jusqu'à la décotation et dernier jour de négoce	Le négoce à la SIX Swiss Exchange SA est maintenu jusqu'au 12 février 2010 (la date de jour de négoce dernière).
Décotation	Technomag a demandé la radiation de la cotation (décotation) de ses actins nominatives de la SIX Swiss Exchange SA sous réserve de la confirmation de l'annulation des actions nominatives de Technomag détenues par le public. Avec de la décision préalable du 30 septembre 2009 la SIX Swiss Exchange SA a accepté cette demande. Sous réserve de la décision de décotation définitive de la SIX Swiss Exchange SA on a fixé la décotation sur le 15 février 2010.
Numéro de valeur / ISIN / Symbole-ticker	1 079 684 / CH0010796842 / MSSN Actions nominatives de Technomag SA
Banque exécutante	Banque Cantonale de Zurich

8 février 2010

